



Vente Immobilière

Par julien13013

Bonjour à tous,

mon grand père qui a été déclaré comme ayant un début de démence nous a informé qu'il avait vendu la maison à son voisin il y a 6mois, nous avons vérifié il n'y a aucune trace sur l'acte notariale de la maison de cette vente ni aucune trace sur les comptes en banque de mon grand père, le voisin nous a dit que c'était du au fait qu'il s'était mit d'accord avec mon grand père pour qu'il ait deux ans pour payer, est-ce normal d'après vous ? pouvons nous faire un recours étant donné que mon grand père a un début de démence, merci beaucoup pour vos réponses.